

Communiqué de presse

Orléans, le 26 novembre 2018

Une dynamique triconsulaire en faveur du développement économique des territoires.

Dans le Loiret, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre d'Agriculture et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ont initié un travail en synergie pour optimiser leurs ressources et proposer des offres communes encore plus performantes pour les Etablissement Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

Une offre triconsulaire commune

Dans la volonté de développer un travail en transversalité et afin de mener des plans d'actions favorisant le développement économique des territoires, les chambres consulaires s'engagent ensemble afin de co-construire une offre commune et complémentaire à l'action de Loire&Orléans Eco. Cette offre nécessite la mobilisation des compétences et l'expertise de chacune des chambres, autour de cinq axes majeurs :

1. Connaissance et analyse du territoire (*Quels sont les enjeux du territoire ?*)
2. Création et transmission des entreprises (*Comment aider à créer ou reprendre des entreprises ? Comment identifier les cédants et les porteurs de projets ? Comment créer et alimenter une dynamique ?*)
3. Alimentation et dynamisme commerciale (*Comment initier une synergie entre les entreprises alimentaires afin de créer de la valeur ajoutée et de favoriser des circuits courts ? Comment maintenir les commerces ?*)
4. Emergence de projets en faveur des territoires (*comment développer le B2B entre les entreprises et créer des chaînes de valeur ajoutée, valoriser les déchets et développer l'économie circulaire...*)
5. Développement de l'emploi (*Comment aider les entreprises à recruter ?*)

Dans cette dynamique, les chambres consulaires proposeront une action coordonnée afin d'apporter des solutions concrètes aux EPCI.

Une poursuite du partenariat sur l'apprentissage

Animées par la volonté d'améliorer la qualité de leurs services, la Chambre d'Agriculture du Loiret et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret ont mis en place une convention de partenariat qui a pris effet le 1^{er} septembre 2018. Les deux Chambres Consulaires ont décidé de mutualiser leurs services concernant l'enregistrement des dossiers d'apprentissage.

Forte d'une expérience solide dans l'instruction des dossiers d'apprentissage, la CCI dédie un collaborateur, le temps d'une journée par semaine, aux dossiers d'apprentissage de la Chambre d'Agriculture. Ainsi, les contrats d'apprentissage resteront traités à la Chambre d'Agriculture sous la responsabilité de Michel Masson.

Chaque année, la Chambre d'Agriculture du Loiret enregistre près de 300 dossiers d'apprentissage et la CCI enregistre plus de 2 100 contrats d'apprentissage.

Le partage de ces compétences permet aux deux Chambres Consulaires d'accompagner toujours au mieux le développement économique et la compétitivité des entreprises agricoles et non agricoles du département.

Une agence triconsulaire à Montargis

Dans le cadre du projet de regroupement et de mutualisation des actions de développement économique, l'agence CCI de Montargis – qui est également, depuis deux ans, agence Loire et Orléans Eco – deviendra une agence triconsulaire à compter de la fin de l'année 2018. Cette agence triconsulaire est née de la volonté des Présidents de rassembler les structures économiques du territoire du Montargois pour soutenir les entreprises, en lien avec les EPCI.

L'agence de la CMA Loiret, actuellement implantée au 6 rue de Vaublanc, s'installera dans les locaux de la CCI, d'ici à fin décembre. Composée de 5 salariés, elle continuera d'accueillir et d'accompagner les entreprises artisanales à toutes les étapes de leur croissance : création, développement, formation, transmission, soit une offre de services complète pour répondre à leurs besoins d'accès de financements, de formalités entreprise, de recrutement et formation, de développement commercial et/ou d'innovation...

La Chambre d'Agriculture conserve pour le moment ses locaux au lycée du Chesnoy mais bénéficiera également de bureaux au sein de l'agence afin d'y assurer des permanences.

Un objectif triconsulaire pour renforcer la proximité, mieux servir l'ensemble des entreprises du montargois et valoriser les atouts et opportunités du territoire, source de développement économique local.

Contacts presse :

Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Stéphanie Houth – 02 38 62 11 48 – s.houth@cma-loiret.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret

Sarah Maury – 02 38 77 77 13 – sarah.maury@loiret.cci.fr

Chambre d'Agriculture

Marine Musette – 02 38 71 90 42 – marine.musette@loiret.chambagri.fr